



CFDT



SNE-FSU



CGT

ADEME : bras (dés)armé de l'Etat pour la transition énergétique et écologique et la lutte contre le changement climatique

Suppression de 87 postes en 5 ans (près de 10 % de l'effectif)

Missions et charge de travail augmentées

Suppression de l'implantation de Valbonne Sophia-Antipolis à horizon de 5 à 10 ans

Suppression de l'implantation de Paris Vicat et déménagement dans l'est parisien à Saint-Mandé

Transfert de la DR Île-de-France également à Saint-Mandé

Aucune information sur ce que prépare la direction concernant les directions régionales

Un président et une direction qui exécutent sans état d'âme (aux ordres des tutelles et des technocrates)

Trop c'est trop

Comment comprendre une telle dégradation de l'ADEME à la veille de la proclamation de la loi sur la transition énergétique et de la réunion à Paris du sommet international sur le climat (COP 21) ?

Le flash de la direction annonce la suppression de l'implantation valbonnaise sans même la citer. Le site de Valbonne regroupe la majeure partie de l'expertise ADEME en matière d'énergie renouvelable, de bâtiment et de mobilité notamment.

La direction ne nous avait pas tout dit en décembre. Elle n'abordait alors qu'un projet de transfert de tout le personnel de Vicat sur Saint-Mandé sur proposition de la tutelle MEDDE. Pas un mot sur l'avenir du site de Valbonne que nous avons, ensemble et avec le MEDDE, défendu avec succès en 2011 contre une attaque très explicite de la Cour des comptes et du ministère du Budget dans un plan qui prévoyait : *"le regroupement sur Angers des 3 implantations centrales actuelles en gardant juste une antenne limitée sur Paris."*

Au CE du 21 janvier, changement de ligne et de stratégie. Pour la direction, le plan en question signifie maintenant **"clairement de fermer progressivement et totalement l'implantation de Valbonne à échéance de 5 à 10 ans."** La direction fait résolument le choix du **sacrifice du site de Valbonne** sans livrer la moindre bataille ! De même, elle annonce comme inéluctable, en cas de transfert du site parisien vers Saint-Mandé, que la DR Île-de-France devra également y aller dès 2020.

Attendons-nous maintenant au pire... Les **renoncements de la direction** face aux attaques dont l'ADEME fait l'objet depuis quelques années (perte de postes, détérioration critique du ratio moyens humains / missions, fonctionnement réduit) ont pris une tournure plutôt crue cette semaine et l'on peut craindre bien d'autres capitulations à venir vers une déroute finale pour notre agence.

Il est complètement incohérent de démanteler ainsi l'ADEME (un des acteurs majeurs, comme se plaît à le répéter la direction) au moment où le projet de loi sur la transition énergétique et la croissance verte est en passe d'être définitivement voté et où le président de la république se mobilise sur la future conférence internationale climat qui doit se dérouler à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Le président de l'ADEME, lui, s'est engagé à ouvrir le dossier. Il a déjà capitulé et prépare le travail d'accompagnement social et de perte d'expertise (il assume que ceux qui ne suivront pas seront très nombreux) « ***J'ai fait le choix d'une gestion responsable de la question*** ».

Ce n'est pas entendable et ce n'est pas négociable. Cette évolution, nous n'en voulons pas ! Nous ne serons pas, devant ces menaces, dans le même camp que la direction et son président !

La direction voudrait réactiver un groupe de travail interne, aujourd'hui en sommeil, sur le transfert du site parisien. Il est hors de question de travailler sur le déménagement de tout ou partie du centre de Paris en acceptant la suppression du centre de Valbonne.

Ce qui se prépare pour les directions régionales n'est pas plus rassurant. Quelles compétences dans nos domaines confiées aux régions ? Quel avenir pour les DR dans le cadre de la réforme territoriale ?

L'intersyndicale réitère sa demande de clarification rapide du devenir des directions régionales dans le cadre de la réforme territoriale en cours. Cette nouvelle organisation aura également un impact majeur sur l'emploi à l'ADEME et les conditions de travail des salariés.

L'intersyndicale cherchera à rassembler nos forces dans l'unité, non pas pour accompagner notre président afin d'améliorer ce projet, mais bien pour s'y opposer et le faire échouer.

Les représentants du personnel unanimes demandent le retrait de l'ensemble de ces projets :

- ⇒ **NON à la fermeture de VALBONNE ;**
- ⇒ **NON aux suppressions de postes programmées en 2015, 2016 et 2017 ;**
- ⇒ **Maintien des personnels en poste en DR dans leurs sites actuels ;**
- ⇒ **NON au déménagement du personnel du site parisien et de la DR IdF sur St MANDE, en contrepartie de la fermeture du site de VALBONNE.**

Ils demandent à tout le personnel de se préparer à se mobiliser pour s'opposer au démantèlement programmé de l'ADEME.